# BULLETIN MUNICIPAL N° 4
## Janvier 2016

*Bulletin Municipal : Mairie - 09230 SAINTE CROIX VOLVESTRE*
*Site : www.mairiesaintecroixvolvestre.fr*
*Directeur de Publication : Jean DOUSSAIN, Maire .*
*Rédaction collective - Imprimé par nos soins –*
*Mairie de Sainte Croix volvestre - n°SIRET : 21090257300018*

## Le Mot du Maire

Chères et chers administrés,

A l'aube de cette nouvelle année, on ne peut passer sous silence les lâches attaques subies par notre pays en 2015 ; à l'échelle de notre village, je tiens à retenir avec vous notre solidarité partagée pour exprimer notre soutien aux victimes et à leurs familles mais aussi pour montrer toute notre détermination à défendre les valeurs incontournables de notre démocratie.

Concernant l'action municipale, nous avons pu assurer le fonctionnement optimal du lac et nous avons constaté une bonne fréquentation de cet équipement : la qualité de l'eau sur l'ensemble de la période estivale et l'entretien quotidien des abords représentent pour nous une satisfaction et pour le village, un attrait touristique valorisant.

Par ailleurs, nous avons mené à terme l'étude destinée à réaliser les économies d'énergie indispensables sur l'éclairage public.
Enfin, le partenariat financier entre le club de tennis et la commune a permis la reprise de la couche de revêtement des courts ainsi que leur peinture et leur traçage.

A l'heure de préparer notre prochain budget, nous pouvons dire que notre situation financière devrait nous autoriser à poursuivre les projets que nous nous sommes engagés à réaliser

Ainsi, au cours des premiers mois de cette année, nous allons pouvoir finaliser le réaménagement de l'ancien local dévolu au tri postal et qui sera bientôt occupé par les bureaux de la communauté de communes ; ce travail a quelque peu pris plus de temps que prévu car nous avons dû revoir le contrat locatif avec la Banque Postale pour répondre aux exigences en matière de sécurité et par là-même, consolider le maintien de ce service.

Nous passerons aussi à la phase de réalisation des travaux nécessaires à la réduction du coût de l'éclairage public.

Quant à l'embellissement du village, il se poursuivra notamment par l'installation des lampadaires dans la traversée de notre bourg.

Enfin, il nous est permis d'évoquer la perspective de remplacement des menuiseries des bâtiments communaux (sachant qu'il faudra définir les ordres de priorité) et l'amélioration de l'aménagement intérieur de la bibliothèque.

L'équipe municipale et moi-même vous invitons à nous retrouver le dimanche 24 janvier pour échanger nos vœux pour cette année 2016, espérant qu'elle soit la plus agréable possible pour vous et tous ceux qui vous sont chers.
Jean DOUSSAIN.

## INVITATION

**Monsieur Jean DOUSSAIN**
**Maire de SAINTE CROIX VOLVESTRE et son Conseil Municipal,**
**vous présentent les meilleurs vœux 2016 et vous convient**
**DIMANCHE 24 Janvier 2016 à 11 Heures, à la salle des Fêtes**
**A cette occasion, remise des prix du concours des décorations de Noël**

## ---AGENDA ---

**dimanche 24 janvier**
**VOEUX 2016**

**vendredi 19 février**
**LOTO DU RCC**

**vendredi 18 mars**
**LOTO DU RCC**

**dimanche 03 avril**
**LOTO DETENTE LOISIRS EN VOLVESTRE**

**samedi 09 avril**
**THEATRE**

## MICRO CRECHE

Pour les contacter :
***Micro-crèche « les Petits Nous »***
***Route de Cazeres***
***09230 Ste Croix Volvestre***
***Tél : 05.34.14.01.10***
***email : creche-ccva@loisireduc.org***

# Fête annuelle à L'EHPAD de Sainte-Croix Volvestre

Le 29 septembre dernier, la maison de retraite de Sainte Croix Volvestre à fêté la fin de l'été.

Entièrement préparé par les cuisiniers de l'établissement, ce repas a été particulièrement apprécié par les résidents, leurs familles et les invités (Conseil d'Administration, partenaires et fournisseurs).

Un magicien est venu enchanter ce moment convivial avec ses tours de magie très surprenants.

L'après-midi s'est poursuivi avec le groupe « Variétés Passion » et ses démonstrations de danses de salon, puis résidents et familles ont dansé sur différents styles de musique.

## ATELIER PATISSERIE A LA MAISON DE RETRAITE POUR LES « P'TITS NOUS »

Lors de la dernière commission Menus avec la Micrro Crèche, il avait été proposé de faire découvrir la patisserie aux enfants de la Micro-Crèche.

Sitôt dit, sitot fait ! Après une réunion préparatoire avec les cuisiniers de l'EHPAD et la Directrice de la micro-crèche, deux ateliers ont été organisés dans une salle spécialement aménagée le 17 décembre dernier :

A 15 h 30, la maison de retraite a accueilli les enfants et l'équipe de la micro-crèche qui ont tous revêtu de véritables tabliers de pâtissiers .

Le premier atelier a démarré avec la confection de chocolats noirs et de chocolats au lait, coulés dans des moules de formes différentes, puis installé dans la cellule de refroidissement pour que les enfants puissent les déguster dès la fin de l'après-midi .

Pendant ce temps, les enfants sont passés au deuxième atelier et ont réalisé de petits sablés de Noël à l'aide d'emportes pièces en forme de sapin, de boules de neige .

La journée s'est terminée par la dégustation de chocolats FAIT MAISON et chaque enfant s'est vu remettre une toque de pâtissier personnalisée .

Dès le lendemain, les cuisiniers ont apporté aux Ptits NOUS le dessert composé des petits sablés accompagnés d'une surprise offerte par l'EHPAD : une peluche garnie de confiserie !

Tous les enfants, mais également le personnel de la micro-crèche et les cuisiniers de la maison de retraite ont apprécié ce moment de découverte de partage et d'amusement .

# L'ECOLE

La bonne nouvelle en ce début d'année pour l'école de notre village est la conservation des trois postes d'enseignants.

En effet, suite à la réunion du 16.10.2015 avec Monsieur l'inspecteur d'académie, les différents maires et les représentants du canton, nous apprenions officiellement qu'il n'y aurait pas de fermeture de classe.

***Pour la rentrée 2015-2016 il y a 52 enfants inscrits à l'école du village : 19 élèves en maternelle, 12 élèves en CP-CE1 et 21 élèves en CE2 CM1 CM2.***

Le cross a été organisé le 15/10/15 entre les écoles de Fabas, Lasserre et Sainte- Croix- Volvestre.
Cinq courses ont été établies suivant l'âge des enfants. Mais tous les enfants sans exception ont été récompensés par une médaille offerte par notre municipalité.

Une tombola a été organisée à l'initiative des parents d'élèves de l'école. De nombreux lots ont été gagnés lors du tirage le 15/12 pour le spectacle et le goûter de Noël qui a eu lieu à la salle des fêtes du village.

Comme chaque année la commune a offert le goûter et un cadeau à chaque enfant.

*Les parents d'élèves sont présents aussi le mercredi sur le marché pour la vente de gâteaux au profit de la coopérative scolaire.*

Une nouvelle photocopieuse plus performante est à la disposition des enseignants à l'école.

Pour une réorganisation de la cantine nous avons acheté un lave-vaisselle professionnel.

# ECONOMIES D'ENERGIE

Depuis notre dernier bulletin municipal, il a été mis en place une commission éco-énergie en relation avec le SD09 et le PNR qui nous a fourni un diagnostic sur la consommation de l'éclairage public de la commune.

Cette commission s'est réunie pour prendre en compte les améliorations à apporter afin d'économiser des KW.H.

Plusieurs solutions sont envisageables (diminuer la puissance des ampoules, remplacer les vieux luminaires, installation de réducteurs et variateurs de tension...).

**Rappel pour les économies d'énergie à toutes les associations, à tous les utilisateurs des salles d'avoir le geste e citoyen d'éteindre les lumières et le chauffage avant de partir.**

# MEMO - TRI SELECTIF -

**GESTE N°1** Bouteilles d'eau, flacons de gel douche, liquide vaisselle en plastique vont dans la borne emballage exclusivement
***Astuce: Laisser les bouchons c'est plus pratique et plus propre dans la caisse jaune.***

**GESTE N°2** Bouteilles, bocaux, pots en verre exclusivement dans la borne spécial verre
**ATTENTION:** La vaisselle, la porcelaine, la faïence ne se recyclent pas.
***Astuce: Inutile de dépenser de l'eau pour laver les emballages.***

**GESTE N°3** Les journaux et revues doivent être débarrassés de l'emballage en plastique et jetés dans la borne " papiers" et non dans les conteneurs d'ordures ménagères.

**GESTE N°4** Les déchets de bricolage ou d'entretien sont à rapporter à la déchèterie. Ils ne doivent pas être jetés dans les poubelles ou les canalisations.

**TRIER C'EST ECONOMISER DE L'ENERGIE ET DES MATIERES PREMIERES**

## LES EPAVES DE VEHICULE :

Peuvent aujourd'hui faire l'objet d'un enlèvement gratuit par le SICTOM.
A cet effet, vous devez vous inscrire à la mairie.

## En 2016 - Dénominations et numérotation des rues.

Une consultation de la population aura lieu en 2016
Si vous souhaitez émettre une proposition ; une urne sera mise à votre disposition dans le hall de la mairie.
Toutes vos suggestions feront l'objet de discussions et de décisions, au sein du conseil municipal.

## LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

**Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un document technique qui identifie et mesure les risques encourus sur le territoire communal et permet aux élus et services municipaux de répondre avec discernement et efficacité à toute situation de crise. Ce document est consultable en mairie ou dans son intégralité sur le site de la Mairie (voir fichier à télécharger.)**

## ACCUEIL DES REFUGIES

Une réunion à ce sujet a eu lieu à Ste Croix, il en est ressorti que des bénévoles souhaiteraient s'investir sur le plan local. Pour le gouvernement l'appui d'associations spécialisées pour un accompagnement adapté est indispensable. Si un particulier souhaite proposer un hébergement, s'adresser à la mairie qui tient à votre disposition les formulaires à remplir, qui seront transmis à la préfecture.
En ce qui concerne les dons de vêtements, de meubles, de nourriture de prise en charge des déplacements pour l'école et pour l'alphabétisation et toute autre action, vous voudrez bien prendre contact avec la coordination Volvestre du collectif Ariégeois .
Email : soutien-refugies-volvestre@pfco.info Tel 05 61 66 00 97

## VOIRIE ET TRAVAUX

Le renforcement des berges du Volp, au niveau de la station de pompage et des courts de tennis a été réalisé conformément aux préconisations des services de l'Etat et avec le concours du SYCOSERP (SYndicat Couserans SERvice Public).

La reprise des deux courts de tennis a été effectuée, le coût des travaux est de 8.068,56 € TTC avec une participation du Club de Tennis de Ste Croix. La commune a acheté la parcelle jouxtant l'école en vue de l'amélioration des abords des classes de la maternelle.

Enfin, les barrières en bois (route de Mataly, au niveau des bornes de récupération des déchets et le long de la place côté lac) ont été remplacées par la disposition de blocs de pierre.

## BIBLIOTHEQUE

Du nouveau pour nos lecteurs petits et grands !
La bibliothèque de Sainte Croix Volvestre étend ses horaires et jours d'ouverture :

***Le mercredi de 10h à 13h***
***Le samedi de 14h à 17h***

La mise en réseau des bibliothèques de Ste Croix et Fabas a été une volonté de la C.C.V.A afin de permettre à chaque administré d'être le plus proche d'une bibliothèque proposant pour petits et grands un service documentaire de qualité.

La commune de Ste Croix met à disposition les locaux et prend en charge l'entretien
et le matériel.
Des travaux seront exécutés prochainement dans ces locaux.
Vous pourrez obtenir outre les livres de votre choix des BD, des revues, des CD et des DVD.

L'inscription est gratuite pour les enfants et les étudiants. L'adhésion annuelle est de
5 euro pour les adultes.

***Site de la bibliothèque:***
***http://mabib.fr/Reseau-de-lecture-du-Volveste-Ariegeois.***

## RECENSEMENT POPULATION 2016

La campagne de recensement de la population 2016 a lieu, sur la commune de Sainte Croix Volvestre, du 21 janvier au 20 février 2016.
Vous recevrez la visite d'un des 2 agents recenseurs : Françoise PASSEMAR ou Sandrine MAGALIOTTA.
Vous pouvez aussi vous recenser en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr.
Apres le passage de l'agent recenseur qui vous donnera votre code d'accès et mot de passe.

## LES PRESIDENTS DES ASSOCIATION

| | | |
|---|---|---|
| **Comité des fêtes** | SARNIGUET Isabelle | 06 28 59 73 40 |
| **Rugby club cruxéen** | DE SAURET Dominique | 06 20 86 21 27 |
| **St Croix pétanque** | GONZALES Sophie | |
| **Foyer Rural** | SAUTIVET Guy | 05 61 96 46 51 |
| **La Gaule Cruxéenne** | PINARDON Guy | 05 61 66 72 33 |
| **St Hubert Cruxéen** | COUMES Alain | 05 61 96 40 19 |
| **Sanglier Ariègeois** | COUMES Alain | 05 61 96 40 19 |
| **Anciens Combattants** | FAUROUX Pierre | 06 87 46 81 46 |
| **Loisirs et détente en vol** | MANAU Nadine | 06 61 96 46 51 |
| **Tennis Club Cruxéen** | CIMETIERE Roger | 05 61 04 62 99 |
| **Art'Cade** | SARNIGUET Camille | 06 79 88 74 79 |
| **Art et vie au Village** | BON Marianne | 05 61 96 57 49 |
| **Marché de Ste Croix** | BOHIN Nathalie | 05 61 96 41 32 |
| **Cultur'aux jeunes** | CANCEL Vivian | 06 77 05 88 81 |
| **Ensemble Volv…Av..** | SAUTIVET Guy | 05 61 96 46 51 |
| **"Tout la haut"** | COURCELLE Marion | 05 61 65 47 16 |
| **Contre Point** | LOUBES Michel | 05 61 66 73 87 |
| **Art en Général** | LOUBES Michel | 05 61 66 73 87 |
| **Envol** | SOUX Bertrand | 09 63 69 06 15 |
| **Solenvol** | DRANSART Michele | 05 61 96 26 72 |

## SUBVENTIONS 2015

Rugby Club Cruxéen : 4.000 €
Ste Croix Pétanque : 500 €
Foyer Rural : 235 €
La Gaule Cruxéene : 235€
St Hubert Cruxéen : 235 €
Sanglier Ariègeois : 235 €
Anciens Combattants et V d G: 590 €
Pompiers Cazères : 180 €
Pompiers St Girons : 180 €
Loisirs et Détente en Volvestre : 300 €
Tennis Club Cruxéen : 1000 €
Art'Cade : 800 €
Art'Cade Ti'stival : 500 €
Art et Vie au Village : 235 €
Art et Vie Cinébalade : 200 €
Marché de Ste Croix : 300 €
Cultur'aux Jeunes : 200 €
Le conseil Municipal avait déjà attribué :pour le voyage,
Coopérative scolaire: 1200 € (séance du 21 mai 2015)
Rugby Club Cruxéen : 800 € (séance du 21 mai 2015)
Comité des Fêtes : 4000 € (séance du 17 juillet 2015
CLIC : 530,40 € (séance du 17 juillet 2015)

## L'accueil de loisirs associé à l'école ENVOL

Les animations proposées sont toujours aussi variées : Jeux, ateliers éco citoyens, jardinage, bricolage, poterie, sports et atelier à l'initiative des enfants.

La naissance du projet intergénérationnel dans le cadre de la Charte des Aînés avec la MSA, a permis des rencontres mensuelles favorisant des échanges autour de « goûters philo », sur des thématiques autour de la tolérance et du partage de valeurs.

Le repas d'automne mitonné en collaboration avec les enfants et les enseignants apporte toujours autant de plaisirs et de la convivialité tout comme le repas de Noël préparé par la Résidence du Volp.